

Conseil municipal du 15 mai 2025

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze mai, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-AMOUR, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Valérie VAUCHER, Maire.

Convocation et affichage du 7 mai 2025

Etaient présents : Mesdames FAUSSURIER, FOURNIER, MAZZOLA, VAUCHER, Messieurs ARBILLAT, BEAUVE-RECORDON, FION, GUYON, OZBAKIR, PILLON, SERRIERE, TIMONIER

Etaient absents excusés : Mme PERNODET, Mme GALLET (pouvoir donné à M. BEAUVE-RECORDON), Mme OVISTE (pouvoir donné à Mme VAUCHER), M. BERTHET (pouvoir donné à M. PILLON)

Absents : Mme BABAD, M. MIMOUNE

Secrétaire de séance : Monsieur Quentin ARBILLAT

.....
Madame le Maire remercie les Conseillers Municipaux présents.

I- Conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT, il convient de procéder à la nomination d'un secrétaire de séance.

Monsieur Quentin ARBILLAT est nommé secrétaire de séance

II- Approbation du procès-verbal du 3 avril 2025

Le procès-verbal est approuvé

III- Compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal

1- 21/03/2025 : vendeur MMCD (SCI domiciliée à La Tour du Pin) / acheteur : INVEST 193 (société civile domiciliée à Cuiseaux) – terrain cadastré AK 524, 525, 527, 529, 3 passage des 2 portes, superficie totale : 235 m²

IV – Affaires générales

1. Attribution marché de travaux camping – DE202505025

Rapporteur : François GUYON

Une procédure de consultation pour le marché de travaux de rénovation du camping municipal a été lancée par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée. Cette consultation a été publiée le 2 avril pour une remise des offres le 24 avril 2025

La consultation comprenait 9 lots répartis comme suit :

N°	OBJET	ESTIMATION HT
LOT 1	TERRASSEMENT	115 352.15 €
LOT 2	MACONNERIE	17 682.46 €
LOT 3	MENUISERIES EXTERIEURES	4 561.32 €
LOT 4	PLATRERIE	3 238.13 €
LOT 5	CARRELAGE	8 407.45 €
LOT 6	ELECTRICITE	14 777.65 €
LOT 7	PLOMBERIE	16 740 €

LOT 8	MOB COUVERTURE	28 361.03 €
LOT 9	Menuiseries intérieures bois	6 457.33 €
Somme à valoir		10 000 €
TOTAL ESTIMATION		225 577.52 €

Le lot 6 « électricité », déclaré infructueux, a fait l'objet d'une consultation directe.

Au vu des offres reçues (supérieures aux estimations), lors de la réunion de l'exécutif du 7 mai, il a été décidé de lancer une phase de négociation avec réponse attendue pour le 13 mai – 10 h

Les membres de la commission appel d'offres se sont réunis le 13 mai – 11 h afin de procéder au choix des meilleures offres au regard des critères de sélection. Au vu du rapport d'analyse et des derniers éléments reçus, les membres de la commission ont proposé de retenir les offres suivantes :

N°	OBJET	PRESTATAIRES	MONTANT HT
LOT 1	TERRASSEMENT	PIQUAND TP	127 321.
LOT 2	MACONNERIE	CORRAND	21 164.51 €
LOT 3	MENUISERIES EXTERIEURES	JOUVE	6 669 €
LOT 4	PLATRERIE	CURT	3 140.60 €
LOT 5	CARRELAGE	AMVR POUPON	8 999 €
LOT 6	ELECTRICITE	GADOULET	11 460.50 €
LOT 7	PLOMBERIE	BRANDON	14 000 €
LOT 8	MOB COUVERTURE	GAUTHIER	31 659.40 €
LOT 9	Menuiseries intérieures bois	AMB	8 192 €
TOTAL			232 606.87 €

Il vous est donc demandé de retenir les offres proposées par la commission d'appel d'offres ; La réunion de lancement est prévue le 27 mai à 9 H 30 pour un démarrage des travaux au 16 juin.

Vu le code général des Collectivités territoriales,
 Considérant l'analyse des offres effectuée par le maître d'œuvre,
 Considérant les dernières offres reçues suite à négociation
 Considérant l'avis de la Commission d'appel d'offres du 13 mai 2025,

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal décide

- D'attribuer les lots du marché de travaux tels que présentés ci-dessus
- Autorise Madame le Maire à mettre à jour les demandes de financement et à signer tous documents se rapportant à la-dite délibération

<i>Décompte des voix</i>		
Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0

V – Finances et Personnel

1. Tarifs forains et date de la fête foraine 2025 - DE202505026

Rapporteur : Quentin ARBILLAT

La fête se tiendra le week-end du 15 août.

Jusqu'à présent, les droits d'occupation acquittés par les forains étaient fixés en fonction de la surface occupée, au tarif de 1.62 € le m2, ce qui engendrait de grandes disparités entre les forains.

Suite à une rencontre avec les forains début mai, une proposition de nouveaux tarifs plus équitable leur a été soumise, laquelle a été acceptée :

- Manège enfants : 70 €
- Manège adultes : 100 €
- Manège adultes grande dimension (autoscooters) : 200 €
- Autres stands : 30 €

Comme les années précédentes, les frais d'électricité sont répartis entre eux et refacturés (pour info 469.73 € en 2024)

	Produits 2024	Produits attendus 2025
PONTHUS	445.40	200
PERRIN	93.50	60
DEBION	45.90	30
MAS	250	200
MASSU	34.85	30
REMOND	70	100
TOTAL	939.65	620

Après en avoir délibéré,

Le conseil Municipal

- Accepte la mise en place des nouveaux tarifs tels que proposés à compter de 2025 et charge Madame le maire de mettre en recouvrement ces droits de place et les frais d'électricité.

<i>Décompte des voix</i>		
Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0

2. Tarifs piscine pour la saison 2025, dates et horaires d'ouverture – DE202505027

Rapporteur : Yves SERRIERE

La piscine ouvrira ses portes du 29 mai au 31 août 2025

- DE 12 H à 14 H et de 16 h 30 à 19 h pour les mois de mai et juin (avec activités scolaires à partir de 9 h et de 14 h, encadrées par le MNS)
- De 11 H 30 à 19 H pour les mois de juillet et août

L'équipe de surveillants de baignade et d'accueil a été recrutée (BESAAN et BNSSA). Compte-tenu de la difficulté à trouver des surveillants de baignade, des logements gratuits seront mis à disposition des candidats qui arrivent d'autres régions.

Le MNS proposera des cours de natation pour son compte en dehors de ses heures de travail et des cours d'aquagym seront proposées pour le compte de la commune les mercredi et samedi de 18 à 19 h et le dimanche de 10 H 30 à 11 h 30. L'organisation prévue permettra de mettre en place la structure gonflable pratiquement tous les jours.

Une réunion est prévue avec l'association Le Cercle des Nageurs le 26 mai pour organiser les activités proposées par l'association, avec le MNS dès son arrivée.

Pour ce qui concerne les tarifs, il n'est pas prévu de modifications, mis à part de supprimer le tarif aquabike (activité non reconduite cette année) et de ramener le tarif du cours d'aquagym de 12 à 10 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les tarifs suivants, à partir de la saison 2025

INDIVIDUEL ET STRUCTURES NON RESSORTISSANTES DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

	Adultes à partir de 16 ans	Enfants de 6 à 15 ans inclus	enfants moins de 6 ans
Entrée individuelle	4,00 €	2,00 €	gratuit
carte 10 entrées adultes/20 entrées enfant	30,00 €	30,00 €	
carte Saison	100,00 €	50,00 €	
	90 € si achetée avant juillet		
entrée sans bain	2,20 €		

A partir de 17 h 30 : demi-tarif

ACTIVITES

Cours aquagym -unité	10,00 €
Cours aquagym - carte 10 cours	80,00 €

SCOLAIRES et GROUPES

STRUCTURES RESSORTISSANTES DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

école de St Amour	CP-CE1-CE2	2,00 €	refacturé à la communauté de communes
	CM	gratuit	
	maternelle	gratuit	
école de Balanod	CP-CE1-CE2	2,00 €	refacturé à la communauté de communes
	CM	2,00 €	refacturé à la commune de Balanod
	maternelle	2,00 €	
Autres écoles CCPJ		2,00 €	
centre de loisirs CCPJ		2,00 €	
Maison de l'enfance		2,00 €	
collège de saint Amour		gratuit	

BUVETTE (soda, eau) et GLACE 1,50 €

<i>Décompte des voix</i>		
Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0

V – Questions et informations diverses

1. Point sur les consultations en cours

Rapporteur : L. PILLON / F. GUYON

Allée des capucins : lancement de la consultation le 5 mai, réponse attendue pour le 9 juin (1 lot) avec une tranche ferme et une tranche optionnelle pour le revêtement de la voirie (estimation 231 661.50 € dont 24 660 € de revêtement bande de roulement)

Carrefour des Amoureux : lancement de la consultation le 16 mai, réponse attendue pour le 13 juin. Consultation répartie en 2 lots pour un montant estimé HT de 626 898 €

Lot1 : terrassement, voirie, réseaux : 395 678,00 € HT
PSE 1 revêtement bande roulement : 54 050 € HT
PSE 2 génie civil bornes VE : 7 180 € HT

Lot 2 : Aménagements paysagers : 166 990 € HT
PSE 3 reprise mur : 3 000 € HT

Les offres devraient être présentées au conseil du 26 juin, pour un démarrage des travaux en septembre 2025
Les travaux d'assainissement et de conduites d'eau potable commenceront début juin jusqu'à fin juillet. Une déviation sera mise en place.

2. Point sur les travaux en cours

Rapporteur : L. PILLON / F. GUYON

Eglise : le marché a été notifié le 9 avril, l'étude est en cours. La DRAC n'a toujours pas notifié l'aide financière qu'elle pourrait apporter.

Parking de l'école : travaux en cours, réception prévue avant la fin mai

Tennis : les travaux vont débuter mi-juin

3. Malfaçons sur le terrain de foot synthétique

Madame le Maire informe le conseil municipal que des malfaçons rendent le terrain synthétique dangereux pour la pratique du football, notamment en raison de la présence de trous et de déformations. La société COSEEC, qui a réalisé la pose de ce revêtement, a été convoquée pour remédier à cette situation. Cependant, il apparaît que, malgré un avis de non-conformité de la planimétrie et du drainage, en 2018, la précédente municipalité a demandé à la société de procéder à la pose. En conséquence, la société COSEEC se décharge de toute responsabilité et refuse de faire jouer son assurance décennale. Elle doit désormais établir un devis pour la remise en état, mais il est à prévoir que le montant sera très élevé, car il sera nécessaire de retirer le revêtement et de remettre en place un drainage afin de conformer le terrain aux normes en vigueur. Le conseil sera tenu informé de l'avancée de ce dossier.

4. Programme d'animations culturelles et festives

30 mai : Spectacle Roméo et Juliette (Lune à l'Envers) à la Chevalerie

07 juin : spectacle « les Beatles », Chœur de l'Albatros

21 juin : Fête de la musique à St Amour

29 juin vide-grenier du club de RUGBY

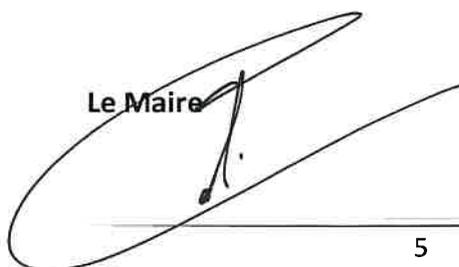
Questions diverses

Un accord a été trouvé et la société BOUILLER mettra à disposition des routiers, un parking en zone industrielle, pour leur permettre de stationner leurs camions le week-end, afin de libérer le champ de Foire.

Prochain conseil municipal : 26 juin

Fin de séance : 21h20

Le Maire



Le secrétaire de séance